

N°13/2021 du 29/03/21

Afrique de l'Est et Océan Indien (AEOI)



Les publications des Services Economiques d'AEOI - Service Economique Régional de Nairobi



COVID-19

- **Zone AEOI – Le nombre de nouveaux cas en très forte hausse.** Pour la 6^{ème} semaine consécutive, le nombre de nouveaux cas hebdomadaires augmente en AEOI (+ 27 110 contre + 23 267 la semaine précédente) alors que le rythme mondial augmente à un rythme moindre (+3,1 % contre + 5,9 % en AEOI). Le nombre de cas recensés cette semaine augmente fortement à Djibouti (+ 731 contre + 266 la semaine précédente) et à Madagascar (+ 1 311 contre + 757 la semaine précédente). Malgré la découverte d'un nouveau variant en provenance de Tanzanie, le pays n'a pas publié de nouvelles données sur le nombre de cas ou de décès liés à la COVID-19 depuis avril 2020.
- **Kenya, Ethiopie – Ces 2 pays concentrent près d'un tiers des nouveaux cas recensés en Afrique.** En Ethiopie, le nombre de nouveaux cas hebdomadaires atteint 13 153 (contre + 11 587 et + 9 025 les semaines précédentes), niveau jamais atteint depuis le début de la pandémie. Au Kenya, le nombre de nouveaux cas hebdomadaires augmente également fortement et atteint un nouveau record hebdomadaire à 9 167 cas (contre +7 358 et + 4 443 les semaines précédentes). En réaction, le Président Kenyan a ainsi annoncé la restriction de déplacements entre les comtés, ainsi que la fermeture des restaurants et la mise en place d'un couvre-feu à 20h (au lieu de 22h) dans les comtés de Nairobi, Kiambu, Nakuru, Kajiado, Muranga et Machakos. Toutes les écoles, qui avaient été ré-ouvertes en janvier 2021 après plus de 9 mois de fermeture, sont par ailleurs à nouveau fermées.
- **Kenya, Ethiopie, Ghana, Afrique – Mise en place du «African Union Trusted Travel Pass Program » par l'African CDC.** Le programme « African Union Trusted Travel Pass » est une initiative de l'African CDC lancée pour stimuler le secteur de l'aviation en encourageant les pays africains à ouvrir leurs frontières tout en supprimant leurs mesures restrictives telles que la quarantaine. Pour cela, une plateforme répertoriant les laboratoires labellisés pour fournir des tests COVID a été mise en place et doit permettre de limiter les fraudes. La plateforme centralise, après consentement de l'individu, les résultats des tests COVID réalisés dans lesdits laboratoires. Ethiopian Airlines pourrait s'engager à l'utiliser pour embarquer les passagers africains munis d'un test certifié par la plateforme. Cette ambition continentale ne concerne à ce stade que le Kenya, le Ghana et l'Éthiopie.
- **Rwanda – 97% des vaccins reçus contre la COVID-19 auraient déjà été administrés.** A l'occasion d'une intervention télévisée le 21 mars dernier, le ministre de la santé rwandais a annoncé que 97% des 344 000 doses de vaccins reçus depuis le début du mois de mars avaient bien été administrés. La 2^{ème} vague de vaccination devrait commencer à l'arrivée des doses de vaccin supplémentaires, toutes les personnes devant en bénéficier étant désormais identifiées.

Points notables d'actualité générale

- **Kenya, Somalie – Différend maritime entre les 2 pays : le Kenya se retire des audiences de la CIJ.** En 2014, la Somalie a introduit une plainte devant la Cour Internationale de Justice (CIJ) à propos d'un différend portant sur la délimitation de la frontière avec le Kenya. Cette zone triangulaire, représentant 100 000 km² (soit environ 40 % de la Zone Economique Exclusive du Kenya), serait riche en pétrole et en gaz, sans compter son important potentiel pour la pêche. Des audiences devaient se tenir du 15 au 19 mars dernier, mais le Kenya a décidé de se retirer des audiences, invoquant une iniquité procédurale. Ce différend maritime est source de conflits réguliers entre les 2 pays. Pour les autorités somaliennes, la frontière maritime devrait être le prolongement de la frontière terrestre et s'étirer vers le sud-est. De leur côté, les autorités kenyanes revendiquent une délimitation en ligne droite parallèle à la latitude, telle qu'elle a été établie en 1979 et non contestée par la Somalie jusqu'en 2014.
- **Ethiopie – Le PAM sollicite 170 MUSD pour fournir une aide alimentaire d'urgence dans la région du Tigré.** A l'heure où le premier ministre éthiopien a annoncé le retrait des troupes érythréennes du Tigré, le Programme Alimentaire Mondial (PAM) a sollicité un financement d'urgence à hauteur de 170 MUSD pour répondre aux besoins essentiels en nourriture sur les 6 prochains mois dans la région du Tigré. Ce montant permettrait de venir en aide à un tiers des personnes nécessitant une aide alimentaire d'urgence dans la région, soit 1,4 million de personnes sur les 4,5 millions de personnes concernées. En dehors de l'aide alimentaire, le programme prévoit une assistance nutritionnelle aux femmes enceintes ou allaitantes et aux jeunes enfants, ainsi que des rations alimentaires à destination de 35 000 réfugiés érythréens.
- **Ouganda – Le gouvernement confirme l'investissement dans une station satellite terrestre.** Annoncée à l'occasion du Sommet Russie-Afrique en octobre 2019, le gouvernement ougandais a approuvé en conseil des ministres, ce lundi 22 mars, la proposition de construire une station satellite dans le pays. Selon la ministre en charge des technologies de l'information et de la communication, cette infrastructure technologique constituera un investissement stratégique de l'Etat pour développer les capacités spatiales nationales, de manière coordonnée et harmonisée, et accéder à des informations utiles à la planification et la prise de décision pour des besoins à la fois sociaux, économiques, politiques et environnementaux. L'Ouganda ambitionne de lancer son premier satellite dans l'espace en 2022.
- **Rwanda, France – Le Rwanda salue le rapport présenté par la Commission Duclert sur le rôle joué par la France lors du génocide.** La Commission de chercheurs et d'historiens – présidée par M. Duclert et constituée il y a 2 ans à la demande du Président de la République française pour étudier le rôle de la France dans le génocide rwandais – a rendu son rapport au chef de l'Etat, Emmanuel Macron, ce vendredi 26 mars. Le rapport de 1200 pages conclut à « un ensemble de responsabilités, lourdes et accablantes », au sein de l'Etat français, mais écarte l'idée d'une complicité de génocide. Selon le rapport, la France est restée aveugle à la préparation d'un génocide par les éléments les plus radicaux de ce régime. Le Gouvernement rwandais s'est félicité de la remise de ce rapport, qui représente une étape importante vers une compréhension commune du rôle de la France dans le génocide de 1994 qui a fait plus d'un million de morts. Un rapport d'enquête, commandé par le Gouvernement rwandais en 2017, devrait être publié dans les semaines à venir, dont les conclusions enrichiront celles de la Commission Duclert.

Actualités agricoles

- **Afrique de l'Est – Des prévisions climatiques mitigées pour la période avril-mai.** L'état de la végétation est plutôt satisfaisant dans plusieurs régions d'Afrique de l'Est en cette fin du mois de mars. Toutefois, les parcours ont continué à se détériorer dans les zones agropastorales de l'Est du Kenya, du Sud de l'Ethiopie et du Sud de la Somalie, et les prévisions d'avril à mai ne devraient pas permettre de rattraper le retard de pluviométrie, avec des prévisions en-dessous de la normale. Des conditions plus humides que la normale devraient néanmoins être observées à l'Ouest du Kenya, au Nord-Est de l'Ouganda, au Sud-Ouest de l'Ethiopie, à l'Est du Soudan du Sud, au Burundi et au Rwanda notamment.

- **Kenya – Lancement du projet GoBlue financé par l'UE.** Doté d'un budget de 24,75 M€, et associant notamment la GIZ et Expertise France, le projet GoBlue a été officiellement lancé le 25 mars pour une durée de 4 ans. S'inscrivant dans le cadre du développement de l'économie bleue au Kenya, le projet prévoit de soutenir la mise en œuvre d'une politique intégrée de gestion de l'espace côtier (maritime et terrestre) en s'appuyant sur les pôles urbains et en faisant la promotion d'une gouvernance maritime efficace et intégrée. Le projet visera les comtés de la côte de Kilifi, Kwale, Lamu, Mombasa, Taita Taveta et Tana River.
- **Ethiopie – Signature d'un accord de financement de 32 MUSD avec la Corée du Sud.** L'Éthiopie et la Corée du Sud ont signé le 23 mars un accord de subvention de 32 MUSD sur 5 ans pour soutenir les chaînes de valeur agricoles à destination notamment des petits producteurs, la restauration des forêts et la promotion de projets résilients au changement climatique, ainsi que le soutien au plan directeur pour la gestion de l'assainissement d'Addis.
- **Rwanda – L'UE octroie 2 M€ de subvention pour soutenir le développement de la filière café.** Première source de devises du secteur agricole, la filière café a connu une forte croissance ces dernières années, malgré une production ralentie en 2019/2020. L'enveloppe financière de 2 M€ de l'UE sera allouée au projet *Rwanda Ikawa Nziza Cyane (RW INC)* mis en œuvre par l'ONG américaine *TechnoServe*. D'une durée de 5 ans, le projet ambitionne d'améliorer la qualité des fèves et de renforcer les compétences des acteurs tout au long de la chaîne de valeur (des producteurs aux exportateurs, en passant par les transformateurs). Le projet vise également à appuyer les institutions financières afin de renforcer le soutien aux acteurs de la filière café. Le projet devrait bénéficier à 50 000 producteurs (soit 13 % de l'effectif des planteurs), 50 stations de lavage et 5 exportateurs de café.
- **Seychelles – Le gouvernement souhaite soutenir l'augmentation de la production maraîchère et l'élevage local.** Lors de la 5^{ème} réunion du comité de pilotage du Programme régional pour la sécurité alimentaire et la nutrition (PRESAN) coordonné par la Commission de l'Océan indien (COI), le 23 mars 2021, le ministère de la pêche et de l'agriculture seychellois a annoncé vouloir augmenter de moitié la production locale de poulet, de porc et de 15 variétés de légumes du pays dans un contexte où 60% des terres agricoles sur le territoire sont sous-utilisées. Le gouvernement seychellois compte également augmenter ses importations de produits agricoles et d'élevage en provenance de pays de l'Océan Indien dont les carottes, les oignons, le bœuf et le riz.

Commerce (échanges commerciaux, entraves, opportunités)

- **Kenya, Afrique – Les exportations kenyanes vers l'Afrique au plus haut depuis 8 ans.** Les exportations kényanes vers le reste du continent ont atteint 243,7 Mds KES en 2020 (soit 1,9 Mds €), en hausse de 9,1 % par rapport à 2019, soit leur plus haut niveau depuis 2012. Seules la Tanzanie et la Somalie ont vu leurs importations en provenance du Kenya baisser sur l'année 2020. Au total, l'Afrique constituait 38,0 % des exportations kényanes en 2020. Cette proportion pourrait augmenter sensiblement dans le cadre la Zone de Libre-Echange Continentale Africaine (Zlecaf).
- **Kenya, UK – Les entreprises privées du secteur agricole kenyan saluent l'entrée en vigueur de l'accord commercial UK-Kenya.** L'Agriculture Sector Network (ASNET) a salué cette semaine l'entrée en vigueur du nouvel accord commercial entre le Kenya et le Royaume-Uni qui maintiendra des droits de douane tout en permettant l'accès, sans contingent, des exportations kenyanes vers le Royaume Uni. Le Kenya estime que les exportations vers le Royaume Uni pourraient passer de 40 Mds KES à 1000 Mds KES si le Kenya captait 5% du marché britannique pour les produits d'exportation tels que le café, le thé, les fleurs, les fruits et légumes, le miel, les noix, les herbes, les produits de la pêche et de l'élevage, mais également le textile et les chaussures.
- **Ethiopie – Adoption des technologies de stockage hermétique pour réduire les pertes post-récolte.** Déployées sous forme de pilotes dans 4 Etats régionaux, les technologies de stockage hermétique ont fait leurs preuves en Ethiopie ces 3 dernières années. Selon les experts agricoles, les sacs hermétiques sont une technologie d'entreposage à la ferme sûre et abordable qui permet aux familles d'agriculteurs de conserver toute l'année, à petite échelle, les céréales pour leur consommation, tout en permettant de commercialiser

les excédents en cas d'urgence ou en cas de prix du marché favorables. Ces sacs permettent de limiter les dégâts causés par les insectes lors de l'entreposage des céréales mais également de réduire l'usage de produits phytosanitaires pour leur conservation. Le ministère de l'agriculture entend faire la promotion de ces technologies et les vulgariser à plus grande échelle pour limiter les pertes post-récolte à travers le pays et l'impact des produits phytosanitaires sur la santé humaine.

- **Ouganda – Les exportations de café en augmentation malgré la pandémie.** L'autorité ougandaise de développement du café a publié semaine dernière les derniers chiffres d'exportation de café. Sur la période de mars 2020 à février 2021, les exportations ont représenté 5,56 millions de sacs et une valeur de 511,2 MUSD, contre 4,74 millions de sacs et une valeur de 459,5 MUSD sur l'année précédente, soit une augmentation de 17% en quantité et 11% en valeur. Ces exportations s'amplifient encore davantage ces derniers mois et sont à relier, à la fois, à l'augmentation de la production, la levée des restrictions logistiques et le déstockage progressif des producteurs. L'Ouganda ambitionne d'atteindre l'objectif très ambitieux d'exporter 20 millions de sacs d'ici 2022, de manière à concurrencer les exportations d'Ethiopie, du Vietnam et du Brésil.
- **Ouganda – L'entreprise laitière Pearl Dairy Farm licencie 1 500 personnes.** L'une des plus importantes entreprises laitières d'Ouganda, l'entreprise Pearl Dairy, aurait licencié des derniers mois 1 500 employés, soit environ 75% de ses effectifs. Accusée par les autorités kenyanes d'exporter massivement vers le Kenya du lait recomposé à partir de poudre de lait importée d'Europe, l'entreprise fait face depuis un an à une interdiction d'exportation de ses produits laitiers commercialisés sous la marque LATO vers le Kenya, la privant ainsi de son principal débouché. Basée à Mbarara dans le Sud-Ouest du pays, l'entreprise fonctionnerait à 25% de ses capacités, soit un traitement de 100 000 L de lait au lieu de 400 000 L. L'entreprise compte désormais s'orienter vers de nouveaux marchés tels que le Soudan du Sud, l'Ethiopie et le Malawi pour y commercialiser du lait entier instantané, du lait UHT, du beurre clarifié et du lait écrémé en poudre. L'entreprise chercherait également à diversifier ses activités et aurait notamment investi dans une usine de traitement et de conditionnement de miel pour 2,7 MUSD.
- **Madagascar – Deuxième vague d'importation de riz par la State Procurement of Madagascar pour l'année 2021.** Dans le cadre de l'opération Vary mora, 2 500 tonnes de riz en provenance d'Inde ont débarqué le 22 mars à Tamatave. Elle fait suite à une première vague d'importation de 16 000 tonnes de même provenance par la société d'Etat *State Procurement of Madagascar* (SPM) en janvier 2021. 20 000 tonnes supplémentaires devraient être importées d'ici fin avril 2021. Ces importations visent à poursuivre l'approvisionnement du marché local afin d'amortir la hausse des prix du riz durant la période de baisse de la production locale (entre janvier et avril).

Zone de compétence du Conseiller aux Affaires Agricoles pour l'Afrique de l'Est et l'Océan Indien :
Kenya, Ethiopie, Tanzanie, Ouganda, Rwanda, Burundi, Soudan, Madagascar, Maurice



Retrouvez les précédents numéros et les autres publications du Service Economique Régional de Nairobi
à l'adresse : www.tresor.economie.gouv.fr/pays/Kenya



Auteur : Vincent ABT, Conseiller aux Affaires Agricoles pour l'Afrique de l'Est et l'Océan Indien, avec les contributions des Ambassades d'Afrique de l'Est et de l'Océan Indien (Services économiques et Services de Coopération et d'Action culturelle)

Copyright : Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Économique Régional du Nairobi (adresser les demandes à vincent.abt@dgtresor.gouv.fr)

Clause de non-responsabilité : Le Service Économique Régional s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication

Abonnement par email : vincent.abt@dgtresor.gouv.fr

Merci d'indiquer votre nom, prénom, activité/entreprise, fonction, coordonnées téléphoniques et mail.


MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA RELANCE
*Liberté
Égalité
Fraternité*


MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION
*Liberté
Égalité
Fraternité*